

Appel à une enquête indépendante sur les décès dus à la canicule

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT
LE DEVOIR

Le président du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet, demande au Bureau du coroner d'enquêter sur les décès survenus au cours de la canicule qui s'est achevée vendredi. Il souhaite que cette enquête s'étende aux décès survenus dans les établissements de santé qui pourraient être passés sous le radar.

En Estrie, la directrice de la santé publique, la D^{re} Mélissa Généreux, a affirmé qu'une analyse rétrospective pourrait être réalisée. « On pourrait replonger dans les dossiers de tous les décès en établissement survenus pendant la vague de chaleur, et quelques jours après, pour analyser s'il y a eu un rôle contributif de la chaleur », a-t-elle affirmé lors d'un point de presse vendredi. Rien n'indique que des décès en excès soient survenus dans les établissements de sa région, a-t-elle toutefois précisé.

Scepticisme

Selon Québec, aucun décès attribuable à la chaleur n'a été signalé dans le réseau de la santé malgré le manque de climatisation dans de nombreux hôpitaux et CHSLD.

Paul Brunet est sceptique. « Je souhaite qu'un regard indépendant se penche sur la question, je ne suis pas convaincu », a-t-il indiqué en entrevue. Le Bureau du coroner n'avait pas réagi à sa demande au moment où ces lignes étaient écrites.

M. Brunet critique le peu d'investissements mis dans la climatisation des hôpitaux et des CHSLD du Québec. Selon lui, les unités de vie de certains établissements pourtant neufs ne sont pas climatisées. « La majorité des chambres ne sont pas climatisées et la majorité des bureaux administratifs le sont », dénonce-t-il.



Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) estimait en fin de journée vendredi que 54 personnes pourraient être mortes des suites de la canicule, dont 28 à Montréal.

Rejoindre les plus vulnérables

En Estrie, un décès est survenu dans une résidence privée pour aînés, a confirmé la direction de la santé publique régionale. Un résident d'une maison de chambre montréalaise est aussi décédé, a affirmé la directrice de la santé publique de la métropole, la D^{re} Mylène Drouin. En entrevue à RDI, elle a indiqué que les maisons de chambres étaient des milieux qu'il fal-

lait « trouver une façon de joindre plus rapidement » à l'avenir en cas de canicule, en raison des locataires vulnérables qui y résident.

Après la phase d'intervention, les différentes régions atteintes par la vague de chaleur procéderont à une démobilisation graduelle au cours de la fin de semaine, alors que les températures seront plus près des normales et le temps, plus sec, selon Environnement Canada.

Le MSSS rappelle que les risques persistent durant 24 à 48 heures en raison de l'accumulation de la chaleur dans les bâtiments et de l'épuisement qui peut être ressenti, notamment par les personnes vulnérables.

Au moins
54 pers-
pourrai-
été tués
par la ca-
selon un
provisio-
VALÉRIAN
LE DEVOIR